

MICHEL BANNIARD

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'EPHE-IV (PARIS)

COMMUNICATION AU COLLOQUE 'ENTRE BABEL ET PENTECOTE'

TITRE : *Du latin des illettrés au roman des lettrés. La question des niveaux de langue en France (VIII^e-XII^e siècle).*

1] SUR LE DUALISME EN LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE

Le sujet et le titre choisis pour contribuer à ce colloque ont pour but de poursuivre le débat autour du thème du dualisme langagier qui est depuis longtemps à l'oeuvre dans les travaux de la linguistique diachronique tant latine que romane. Ce dualisme concerne à la fois la réalité des états de langues décrits et la représentation qu'en ont construits les philologues et les linguistes depuis le XIX^e siècle. Dans le cas de l'époque latine, il s'est traduit par la construction d'un binôme [latin littéraire/ latin vulgaire] ; pour l'époque suivante ce binôme a été remplacé par son équivalent, la diglossie qui distingue, à l'époque dite pré-littéraire des langues romanes, entre une forme écrite dominante, le latin, et une forme parlée dominée, le roman [LÜDTKE, 1964]. La tendance à opposer de manière systématique la langue parlée et la langue écrite pèse d'un poids en général considérable dans la recherche moderne, même si certains travaux construisent un modèle plus raffiné [KOCH, OESTERREICHER, 2001] et même si des présentations plus complexes ont adouci cette tendance dualiste [LÜDTKE, 2005]. Le retentissement de cette vision dichotomique affecte également l'histoire des langues et littératures médiévales en Occident, dans la mesure où le modèle diglossique tend à être appliqué systématiquement au rapport entre l'écrit latin et l'écrit roman (dans les domaines institutionnels ou savants) [LUSIGNAN, 1986 ; GREVIN, 2005]. Ces descriptions ont

certes l'apparent avantage de la solidité et elles bénéficient d'un usage commun. Mais ce dernier caractère signe leur validité alors qu'il ne renvoie qu'aux artefacts hérités. De plus, elles appauvrissent notre capacité à comprendre tant les processus passés du changement langagier que le fonctionnement de notre propre parole contemporaine.

Un modèle différent (au sens de représentation descriptive) de la situation langagière en France du VIII^e au XII^e siècle sera donc proposé ici, à la suite de nombreuses et maintenant anciennes prises de position critiques [BANNIARD, 1992, p. 505-515, 2002b]. Le choix de ces 400 ans et de cette zone repose sur deux critères : à son début, elle correspond à l'accélération de la transition langagière de l'époque latinophone à l'époque romanophone ; à sa fin, la littérature d'oc et la littérature d'oïl ont créé leurs premiers chefs-d'oeuvre [AVALLE, 2002]. On adoptera ici le point de vue suivant. Certes, il s'est produit une solution de continuité typologique dans la parole commune (le latin parlé devient le protofrançais et le protoccitan) et une bifurcation culturelle dans la littérature (les littératures d'oïl et d'oc créent leur univers). Mais ces changements, au lieu d'être, comme la présentation dualiste l'implique, le signe et la conséquence de clivages binaires hérités des premiers siècles romains se sont opérés au sein d'un *continuum* tant langagier que culturel. Tel est le sens des deux associations de mots un peu surprenantes (mais ce ne sont tout de même pas des oxymores) qui ont été proposées, *latin des illettrés* et *roman des lettrés*. Elles reposent sur une double réévaluation, l'une linguistique, l'autre sociolinguistique. Le second point de vue sera privilégié, même si les deux aspects sont étroitement liés.

Première proposition : les locuteurs lettrés avaient conscience à la fin de l'époque mérovingienne et au début de l'époque carolingienne d'une différence et d'une continuité entre leur latin, écrit et parlé, et la langue des illettrés. Ils ont en fait joué de façon ambivalente sur le rapport entre ces deux paroles. Aux temps mérovingiens, l'affirmation d'une incompétence grammaticale n'interdisait pas de nettes fluctuations de la langue écrite entre un registre reproduisant en asymptote l'oralité spontanée et un registre nettement plus artificiel. Aux temps carolingiens, les déclarations fracassantes de réforme langagière au bénéfice d'une langue écrite et parlée censée se

débarrasser des intrusions de l'oralité romane n'empêchent précisément pas la mise de l'écriture latine au service de cette oralité dans des contextes en général contrôlés.

Seconde propositions (qui est le corollaire de la première). Les locuteurs lettrés de la période suivante (au fond, féodale) n'éprouvaient pas forcément de complexes particuliers face aux textes latins lorsqu'ils composaient en roman. L'idée, bien ancrée dans une partie de notre tradition érudite, d'une position de soumission et d'incomplétude des auteurs et des textes d'oc et d'oïl face à la langue de la domination et de la plénitude, le latin, repose d'une part sur l'héritage idéologique direct de la représentation dualiste des origines et d'autre part sur un jeu de miroirs qui trompe élégamment son monde.

2] LE LATIN DES ILLETTRÉS

Je repartirai une nouvelle fois du document à juste titre célèbre qu'est le canon 17 du concile réformateur tenu à Tours en 813.

Visum est unanimitati nostrae, ut quilibet episcopus habeat omelias continentis necessarias ammonitiones, quibus subiecti erudiantur, id est de fide catholica, prout capere possint, de perpetua retributione bonorum et aeterna damnatione malorum, de resurrectione quoque futura et ultimo iudicio et quibus operibus possit promereri beata uita quibusue excludi. Et ut easdem omelias quisque aperte transferre studeat in rusticam Romanam linguam aut Thiotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quae dicuntur. [MGH, Concilia, t. 2, Conc. aevi kar., 1 (éd. A. WERMINGHOFF, Hannovre, 1908), c. 17]

Traduction proposée : "Nous avons jugé bon, à l'unanimité, que tout évêque dispose d'homélie qui contiennent les avertissements nécessaires à l'instruction de leurs fidèles, c'est-à-dire, sur la foi catholique, dans la mesure de leur intelligence, sur la récompense perpétuelle des bons et la damnation éternelle des méchants, ainsi que sur la résurrection future et le jugement dernier, et qui leur apprennent aussi quelles oeuvres peuvent leur mériter la béatitude, et quelles autres les en exclure. Et que chacun d'eux s'applique à traduire ouvertement ces mêmes homélie dans le latin

des illettrés ou bien en germanique, de manière à ce que tous sans exception puissent comprendre plus facilement ce qui leur est dit".

Ces lignes ne sauraient être interprétées et commentées correctement qu'à la lumière de l'histoire de la communication en Occident Latin. D'une bibliographie qui commence à être heureusement étoffée sur ce sujet, on extraira des travaux antérieurs et des mises au point récentes quelques éléments qui contribuent à la mise en place du modèle proposé [BANNIARD, 1992, p. 410-419 ; WRIGHT, 2003].

a] Sur le sens de *romana lingua rustica*. Ce terme n'est pas si neuf qu'il y paraît. Le binôme *romana lingua* est encore à cette date synonyme de *latina lingua*, sans qu'il faille y chercher des nuances importantes ; *rustica* renvoie purement et simplement à la terminologie des siècles précédents et signifie "illettré" (sans aucune connotation diatopique) : l'ensemble signifie donc "latin des illettrés", ce sens étant le seul compatible avec la perception et le vocabulaire des contemporains.

b] Sur l'apparition d'une discontinuité du continuum langagier. Les instigateurs du canon 17 n'ont pas gardé l'ancienne terminologie que l'on aurait attendue, *sermo rusticus*, parce que le contexte mental est neuf : qualifier la langue de communication générale non de langue d'illettré mais de style d'illettré serait revenu au maintien du latin mérovingien dans l'échelle de la stylistique du vrai latin (certes à son degré le plus humble). L'altérité stylistique est promue au rang d'altérité linguistique.

c] Sur le sens de *transfere*. C'est un des grands sujets de débat. S'agit-il d'une véritable traduction (comme d'anglais en français) ou d'une simple transposition (dont la nature resterait à déterminer) ? Le parallélisme strict de la construction avec la *thiotisca lingua* ("la langue du peuple" - [THOMAS, 1988, 1990]) plaide fortement en faveur du sens de "traduire". Ce sens correspond bien précisément au fait que le *sermo rusticus* mérovingien ait été ainsi chassé de la vraie latinité. Evidemment, on ne peut pas s'empêcher de penser que les intellectuels carolingiens procèdent de nouveau à une manipulation : en mettant sur le même plan d'étrangeté le "latin des illettrés" et "la langue du peuple <germanique>", ils continuent leur oeuvre de refoulement et de dénigrement de l'époque mérovingienne [GEARY, 1989] : la latinité et la latinophonie mérovingiennes sont de la

sorte condamnées à l'exil.

d] Sur le sens des mots *facilius* et *aperte*. Que la situation soit devenue critique sans que la débâcle ait été complète est confirmé par l'emploi de ces adverbes : le latin réformé des homélies et des Vies carolingiennes a déchiré le continuum communicationnel, sans le rompre totalement. Toutefois, que veut dire comprendre "plus facilement" pour des germanophones ? Il est évident que la compréhension était nulle et l'adverbe serait alors un euphémisme, cette conclusion dévalorisant l'apport du *testimonium*. Mais on peut émettre l'hypothèse que le texte englobe aussi les membres de l'élite qui avaient une connaissance limitée du latin "institutionnel" [BANNIARD, 2007], mais peinaient à suivre un exposé complexe en latin réformé. Certains d'entre eux se trouvaient sur les terres romanophones de l'Empire [HAUBRICHS, PFISTER, 1989, p. 52, p. 70]. Comme tout indique que la conception initiale de ces canons a été faite en un endroit centralisé (on songera à la cour d'Aix), cette interprétation a des chances d'être vraie, puisque "peuple" dans la terminologie germanique désigne souvent l'élite franque.

e] Sur la nature réelle de la langue dans laquelle doit être réalisée cette "traduction/transposition", on s'en tiendra là aussi à une lecture sociolinguistique. À la lumière des habitudes de pensée et du vocabulaire des intellectuels carolingiens, le canon autorise tant le retour à l'emploi (pour ceux qui avaient obéi) que le maintien sans désobéissance ni cachotterie (pour ceux qui avaient fait de la résistance, par vocation ou par incompetence) de l'emploi du latin parlé tardif mérovingien [Van Uytfanghe, 1976], tel qu'il vivait jusqu'à la tentative, en fait avortée à terme, de réforme de la communication générale par les Carolingiens [WRIGHT, 1982 ; BANNIARD, 1998]. Ce canon 17 de 813 n'est donc pas à proprement parler le "bulletin de naissance des langues romanes". Que le latin parlé mérovingien du VIII^e siècle mérite désormais le nom linguistique de protofrançais de notre point de vue moderne, ne doit pas masquer la réalité du fait que, même sous l'impact de la crise carolingienne, le divorce entre la langue écrite et la langue parlée ne se pense pas en terme d'incompatibilité immédiate et complète [MCKITTERICK, 1989 ; VAN UYTFANGHE, 1977].

Quelques points complémentaires enrichiront ces données. Tout d'abord, la première partie de ce canon rappelle opportunément que la réalité de la communication n'est pas systématiquement

réductible à des systèmes élémentaires de signes et de signaux [LAKS, dans le présent volume] : l'apprentissage des règles de la vie chrétiennes, du minimum de savoir théologique requis, la pratique de la confession, etc... requièrent des messages complexes qui impliquent une vraie communication langagière. De plus les travaux les plus récents sur l'accomplissement de ces tâches ont montré que même au niveau des prêtres ruraux, la tâche était accomplie plutôt consciencieusement [GODDING, 2001].

Ensuite, une petite variante serait possible pour la traduction de *romana lingua rustica*, "en latin d'illettré". Son intérêt serait de justifier encore mieux le sens de la décision conciliaire. Elle désigne en effet plus clairement de quelle langue il s'agit : le latin mérovingien, écrit et parlé. Une telle lecture désigne moins un groupe de locuteurs reconnus au langage différent qu'un niveau de langue distinct. Quelle que soit la traduction choisie, elle renvoie à un point essentiel de cette question : la langue de la communication verticale est à la fois semblable à la langue réformée (*emendata, polita*) et différente de celle-ci, puisque précisément elle est *impolita, rustica...*). Dans la conscience langagière des intellectuels réformateurs, cela signifie en synchronie qu'il y a à la fois un sentiment fort de la différence et une perception non moins lucide de la ressemblance. En diachronie, on voit alors qu'aux alentours de 800, le sentiment du *continuum* langagier est bien présent. Le latin des illettrés a traversé les siècles : les rédacteurs du canon ne nomment nullement une langue nouvelle, la langue romane. Tout au contraire, ils ont le sentiment d'une longue continuité latine, dont la qualité a fluctué en fonction de la qualité... de ses utilisateurs, les intellectuels mérovingiens endossant alors la responsabilité de sa réalisation dégradée.

3] NIVEAUX DE LANGUE EN LATIN CAROLINGIEN

Une telle lecture de la situation langagière des années 800 requiert déjà d'écarter toute description sommairement binaire. J'en proposerai une modélisation en prenant le cas, parce qu'il est accessible, de la langue parlée dans le milieu des élites carolingiennes. Sous ce terme, je désigne

bien entendu non seulement le premier cercle des lettrés érudits autour du souverain, mais aussi tous ceux qui détiennent et exercent du pouvoir, *duces, comites, missi dominici, iudices*, etc... [HAROUËL, BARBEY..., 2006, I, 2]. Leurs capacités langagières du point de vue de la latinité étaient certainement loin d'être homogènes, tout comme leurs compétences institutionnelles (juridiques, militaires, religieuses...)[LE JAN, 1995 ; WARNECKE, 1999]. Conformément à ce que l'on peut attendre, elle variait beaucoup selon leur éducation, leurs fonctions et les circonstances. C'est une banalité de le dire, mais il n'y a pas de raison que les fluctuations "dia", diastratiques, diatopiques, diaphasiques, [VAN DEYCK R., 2005] aient été ignorées des élites carolingiennes. Elles ont pu être partiellement contenues, notamment sous l'effet uniformisateur des relations entre ses différents membres lorsqu'ils communiquaient directement. On songera notamment au cas des *nutriti* (les *noiriz* des chansons de geste), placés dans un bain communicationnel centralisateur pendant d'assez longues périodes. Les rituels de communication en face-à-face avec toute leur charge symbolique font désormais l'objet d'études de référence [ALTHOFF, 2005 ; LE JAN, 2002]. Mais quel que soit le degré de codification, ces barrières contre les fluctuations ne pouvaient évidemment pas être étanches face à la vitalité de la parole, aux tensions et aux conflits.

A ce propos, il convient de discuter la mise en oeuvre des concepts mis en oeuvre, de manière implicite ou explicite dans la description de ce type de situation langagière. La question est si épineuse que les spécialistes cherchent une terminologie et des représentations communes face à leurs propres modélisations. En particulier, la notion même de variation est sujette à caution, car elle suppose l'existence d'une norme, dont la réalité reste souvent à établir : que signifierait-elle dans le cas des dialectes germaniques du VIII^e siècle ? Il n'y avait en fait que des fluctuations. Dans le cas de la partie latinophone, cela a-t-il du sens de se référer au latin classique ? La question reste posée. Ce qui complique encore la question est la représentation concrète de ce que nous nommons les niveaux de langues *in situ et in vivo*. Ainsi, un schéma intéressant a été proposé sur "la gradation des formes de communication" en langue contemporaine (quelle qu'elle soit, en Europe). Une gamme de huit niveaux a été établie, allant de la "conversation spontanée entre amis (a)" aux "textes de loi (i)" en passant par "la lettre personnelle entre amis (c)" ou les "sermons" (f), selon une ligne

hiérarchique ascendante [KOCH, OESTEREICHER, 2001, p. 585]. Mais si une telle typologie est au premier abord légitimée, elle risque d'entraîner l'interprétation linguistique dans une certaine confusion. En effet, cette classification répertorie des situations communicationnelles et non des registres langagiers : à l'intérieur de chacun de ces contextes peuvent apparaître des fluctuations internes susceptibles d'être fort importantes. Une conversation spontanée peut aléatoirement intégrer de la langue complexe voire raffinée ; un sermon peut chercher le style le plus simple et le plus direct, etc... Il existe un risque réel de confondre contexte et texte. Comme on l'a écrit à très juste titre, "on ne peut pas bâtir une opposition stable entre l'écrit et le parlé en se fondant sur les catégories du spontané et de l'élaboré [BLANCHE-BENVENISTE, 2000, p. 10]". Cette critique, essentielle, paraît souvent sous la plume d'autres dialectologues et sociolinguistes, qui mettent même en doute que le domaine du conceptionnel soit descriptible en termes de scalarité [SCHRIEBEN-LANGE, 2004, p. 167], et il arrive que même la relation "proximité-distance" soit mise en question dans l'analyse des facteurs de changement langagier [OESTERREICHER, 2001]. L'étude systématique (plutôt récente en recherche) de vastes corpus de langue parlée a montré que, contrairement à ce que l'intuition et la tradition scolaire (voire universitaire) prétendent, "dans des situations caractérisées par des marques typiques de 'parole improvisée', les subordonnées sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le disait [BLANCHE-BENVENISTE, 2000, p. 56]".

Comme toujours, la question de la répartition entre compétences passives et compétences actives de la communauté des locuteurs appartenant aux espaces initialement latinophones (devenus romanophones au VIII^e siècle) ne peut être déterminée que par approximation [BANNIARD, 2001] et la question de la réceptibilité du latin réformé sous sa forme la plus savante ne peut être débrouillée que fil à fil [BANNIARD, 2002a]. La parole des élites carolingiennes participait donc de nombreuses fluctuations. Ces dernières apparaissaient en paquets de dimension et de caractères variables selon précisément leur contexte de production. La question se pose alors de la possibilité de les répartir en niveaux et du nombre de ces niveaux. La notion même de niveau est sujette à critique : à partir en effet du moment où précisément est déniée d'un point de vue strictement linguistique une hiérarchie entre des types de langage de plus ou moins grande "valeur",

la représentation "verticale" des différents types d'énoncés perd sa justification, qui est, en fait, éthique et culturelle. Il serait plus exact de parler d'ensembles à frontières floues. Mais comme nous sommes dans une perspective historique du rapport entretenu au sein des élites carolingiennes avec la latinité savante, la notion de niveau sera conservée. D'autre part, il se pose la question de leur nombre. Etant donné que l'opposition binaire, tant [Écrit/ Oral] que [Haut/ Bas] est mise en question ici, on ne peut s'appuyer que sur des exemples contemporains analogiques et sur une connaissance forcément limitée et arbitraire de la documentation écrite des siècles concernés. L'apport analogique dû à la sociolinguistique permet d'attester l'existence de situations étudiées *in vivo* qui mettent en jeu cinq ou six niveaux de langue comme en Jamaïque, où les locuteurs parlent une série de variétés de l'anglais, depuis la langue standard jusqu'à des variétés tellement évoluées que l'intercompréhension disparaît. Mais on a également observé qu'entre ces deux extrêmes existent des couches intermédiaires qui restent au contact réciproque les unes des autres et qui permettent l'intercompréhension [TRUDGILL, 1995, p. 163-165]. On a également constaté que le prestige exercé par la langue standard contribue à limiter la dispersion langagière de ces couches, voire à la réduire. L'analogie est imparfaite, parce qu'il s'agit d'un milieu langagier de type créole, type auquel ne correspond pas du tout celui de l'Occident romain (en particulier, le champ de dispersion des couches a été plus étroit dans la latinophonie impériale, mais c'est un autre débat [KRAMER, 1999]). Tout ceci posé, on proposera de distinguer cinq ensembles allant de l'oralité aulique courante à la scripturalité aulique de prestige.

Cet échelonnage offre une synthèse cohérente du paquet de données qui ont été réunies par la sociolinguistique diachronique dans le domaine latin/ roman. La part germanophone de l'oralité, au moment où se construit une *Hochsprache* et où se cristallise une première littérature germanique pourrait évidemment être également soumise à ce genre de typologisation [HAUBRICH, 1995], d'autant plus que les interactions ont été fortes entre zone romanophone d'oïl et zone germanophone [PITZ, 2000]. Le lieu considéré d'exercice de cette parole du côté génétiquement roman est avant tout la cour et l'élite avec son entourage, soit dans une résidence fixe (un "palais"), soit dans les campements itinérants (lors notamment des campagnes militaires) [STIEGEMANN,

WEMHOFF, 1999].

Deux difficultés préalables à la présentation de ces niveaux doivent encore être levées. Le premier est que, conformément à ce qui vient d'être dit dans le cadre de la discussion théorique, la modélisation part de l'idée que tout acte de langage est d'abord en code oral et que dans un second temps il passe éventuellement au code écrit, ces deux réalités étant à la fois distinctes et fortement corrélées. Le second, également dans la logique des prémisses avancées, implique que les niveaux de langue ne sont pas mécaniquement associés à un contexte précis, mais y sont simplement corrélés. Pour le dire positivement, les fluctuations qui entraînent un changement de niveau traversent tant la distinction écrit/ oral (avec des facteurs importants de proportion) que la distinction contextuelle (avec des paquets probabilistes). L'interprétation et la classification sont d'autant plus compliquées, que, comme cela a été souligné en introduction, le protofrançais est encore largement construit avec des traits latins (forcément, mais cela est souvent oublié) [BANNIARD, 2005b]. Voici donc les cinq niveaux proposés :

1] Protofrançais direct : commandements à l'intérieur du palais adressés aux domestiques, esclaves, etc.... Oralité immédiate en accent local. Evidemment, sous le terme protofrançais, on comprendra toutes les variétés dialectales dont les contours sont en voie d'émergence (lorrain, champenois, wallon...).

2] Latin à phrasé protofrançais saupoudré de quelques latinismes aléatoires : commandements lors de cérémonies solennelles collectives, rapports oraux de missions sur l'état d'abbayes, de corps d'armée, etc.... Oralité démarquée en diction plus soignée, mais en accent également roman.

3] Latin à phrasé protofrançais combiné à des séquences plus franchement latines, sorte de *lingua mixta* : rapports écrits de mission des *missi dominici* ; capitulaires, notamment le *de iullis* ; polyptiques ; serments. Réalisation orale éventuelle en diction latinisante.

4] Latin en *stylus simplex* comprenant des séquences de protofrançais mieux masqué : préambules des capitulaires ; corps des lettres dans les correspondances ; traités particuliers d'éducation. Réalisation orale éventuelle en restaurant la syllabation complète.

5] Latin en *sermo altus* ne comprenant plus que des séquences brèves de type roman : Vies de saints

réécrites ; traités de théologie et de controverse doctrinale (*Libri carolini*) ; poésies soit de forme classique, soit rythmiques. Dans le cas de lecture à haute voix, l'oralité cherche à restaurer l'intégralité des syllabes écrites.

Comme on le voit, il n'y a pas qu'une question de niveaux dans la même langue, mais changement de langue, entre les niveaux 3 et 4. La *romana lingua rustica* (en somme le latin parlé mérovingien de phase 2 devenu le protofrançais, disons vers 700) correspond aux niveaux 1 à 3 ; la *lingua romana polita* (évidemment le latin réformé à partir de 750-790) aux niveaux 4-5. Les locuteurs avaient un rapport inégal à ces niveaux. Les plus éduqués employaient les cinq niveaux sans forcément dresser de barrière mentale entre le seuil critique 3/4. Même un grammairien comme Alcuin n'a pas reconnu comme non latine la langue quotidienne de la Gaule [BANNIARD, 1986, 1992, p. 501-505]. Les moins éduqués devaient se contenter de parcourir l'échelle 1-3. Certains de ces derniers étaient des romanophones natifs. Mais d'autres (minoritaires certainement à l'Ouest) pouvaient être des bilingues, parlant la *lingua theotisca* comme langue maternelle et la *lingua romana rustica* comme langue secondaire (acquise à la cour ?). Ils étaient de ce fait peu à l'aise à l'écoute d'homélies dites à haute voix en latin complexe à prononciation hiératique. La traduction en latin d'illettré était pour eux un pis-aller puisque cette langue restait pour eux apprise. Le passage direct au germanique soulageait leur effort de compréhension. Qui plus est, c'était aussi une manière de traitement de faveur pour ces Francs qui, présents en zone romanophone, n'étaient pas aussi acculturés que certains de leurs pairs [HÄGERMANN, HAUBRICHS, JARNUT, 2004].

Il faudrait faire un sort particulier à la poésie. La question du public destinataire de la poésie savante n'a pas été tellement traitée. Pourtant, les hexamètres et les distiques élégiaques devaient trouver des oreilles. Et leur niveau de langue n'était pas aussi massivement inaccessible aux demi-lettrés que l'on aurait pu le croire [BANNIARD, 2002a]. D'autre part, il existe aussi une importante poésie rythmique dont les niveaux de langue ont été peu étudiés, alors que sa vocation à une réception large doit être évoquée [STELLA, 2000]. Son existence est à mettre en corrélation avec la présence de locuteurs dont la compétence latine se situait quelque part dans les niveaux 2-4.

Restituer des échantillons de tous les niveaux ici proposés est une tâche faisable, mais qui reste assez largement à accomplir dans le cadre de travaux de récolement et de synthèse [FONTAINE, 1981]. En fait, cette question des fluctuations de niveau du latin, écrit et parlé, demeure une question ouverte, tant pour la latinophonie classique que pour la latinophonie tardive [BANNIARD, 1998b, 2005a ; MÜLLER, 2001]. La différence avec notre période est que les niveaux "les plus bas" ne sont désormais plus latins, mais romans. Comme exemple de document attestant des niveaux 1 et 2, on dispose du très joli texte technique qui décrit avec une précision d'architecte la basilique carolingienne de saint Denis et en précise l'histoire.

Basilica sancti Dionysii, UBI BEATISSIMUS CORPUS SUUS REQUIESCET, habet de longo pedes CCLXV. De latus pedes CIII. De alto usque ad camerato habet Pedes LXXV... In summo sunt intus illa ecclesia columnas inter totum XC. Excepto habet foras per illos porticos de illa ecclesia columnas capitales LVIII, alias columnas minores XXXVII... Habet ipsa ecclesia luminaria mille CCL et mittunt in illa luminaria de oleo modios VIII et AD UNO QUEMQUE festa in anno semper per tres uices. Et habet in illa ecclesia portas paratas de auro et argento II. Alias portas habet paratas de iborio et argento II. Excepto habet hostias II paratas de iborio et de argento DAGOBERTO REGIS BONE MEMORLAE, qui tale monasterio construxit, et PIPPINI REGI Francorum, qui tale ecclesia per sua iussione post mortem suam fecerunt filii sui DOMNUS REX CAROLUS ET CARLEMANNUS... [BISCHOFF, 1984].

L'orthographe, qui s'efforce d'être entièrement "latine", donne effectivement au document un aspect latiniforme. Mais la langue parlée dans un cadre institutionnel (état des lieux) de la fin du VIII^e siècle très maîtrisée et très claire s'y lit fort bien sous ce vêtement : les segments écrits transcrits en petites capitales correspondent aux séquences plutôt ou franchement latines. Toutes les autres ont tous les caractères du protofrançais (morphologie, idiomatismes, lexique, phrasé). Il suffirait de les écrire en *scripta* romane pour y reconnaître de l'authentique langue d'oïl archaïque. Il y a tout lieu de penser qu'elle était lue avec la phonétique naturelle de la langue quotidienne, comme dans le système mérovingien. Les "fautes" d'orthographe assez nombreuses affectant les désinences plaident en ce sens : *usque ad camerato, ad uno quemque festa, tale monasterio, tale ecclesia, per sua iussione.*

Cette graphie est de type nettement mérovingien, comme d'ailleurs certains traits morphologiques qui réapparaîtront directement en AFC : *De latus* (AFC, *de laʒ*), *intus* (AFC, *laienz*), *sunt columnas XC* (CSPF de l'AFC), etc... Parachever un commentaire linguistique détaillé de ce document reviendrait en fait à faire un cours de langue non latine, mais romane. Ainsi, ce document montre que l'oralité technique d'oïl a accès au "discursif", et nous permet de nous faire une idée assez précise de ses niveaux 1-2.

On peut dénicher le niveau 2 dans un document fort intéressant (tant pour la genèse du VHA que de l'AFC) [HAUBRICHS, PFISTER, 1989]. Il s'agit d'un manuel de conversation courante destiné à un (jeune) aristocrate franc romanophone (c'est ainsi que le désignent les éditeurs) désireux de s'initier au francique. Composé au milieu du IX^e siècle dans la région de Sens, il nous est parvenu sous la forme d'une copie établie par un scribe qui ne comprenait pas bien le francique et qui a truffé son modèle de nombreuses erreurs brillamment corrigées par l'éditeur. La partie dite romane présente moins de difficultés éditoriales. Quoique la langue qui sous-tend l'écriture soit plutôt du très ancien français, elle se présente en orthographe latine, plutôt correcte d'ailleurs, et comporte quelques latinismes. Ce sont des successions de phrases brèves (quelques mots) en situation concrète, le francique venant en premier, puis la formule d'équivalence latine *id est*, puis la traduction en "roman". En voici une sélection.

P. 85, 21 : *E guas mer in gene francia. Id est. In francia fui.* ; 30 : *Guaʒ guil do. Id est. Quid uis tu.* ; 31 : *Guer ist tin erro. Id est. Vbi est senior tuus* ; 32 : *Ne gueʒ. Id est. Nescio* ; 42 : *Vnde ars in tine naso. Id est. Canis culum in tuo naso.*

P. 87, 62 : *Ger enslephen bit te uip in ore bette. Id est. Tu iacuisti ad feminam in tuo lecto.* ; 71, *Erro e guile trenchen. Id est. Ego uolo bibere.* ; 72 : *Habes corne min rossa. Id est. Abes annonam ad equos* ; 43 : *Min erro guillo tin esprachen. Id est. Senior meus uult loqui tecum.*

P. 89, 92 : *Guar is tin quenna. Id est. Vbi est tua femina.* ; 93, *Guer es tin man. Id est. Vbi est tuus homo.*

Les traductions sont écrites dans un latin fort simple, comme il convient pour une initiation

à la communication horizontale immédiate. Ce latin correspond exactement au niveau 2 de l'oralité des élites carolingiennes. Un tel niveau de langue désigne un locuteur frotté de culture latine, mais sans grande profondeur. Il ne faut pas faire beaucoup d'efforts pour détecter la légère adaptation requise pour un locuteur romanophone natif afin de toiletter un peu sa parole quotidienne en la vernissant de latin. Il y a fort à parier que cet état de langue correspond de près au latin fortement romanisé (ou au roman légèrement latinisé) qui se parlait entre *missi dominici* et *duces* ou *marcbiones* lors des enquêtes administratives.

Reste à se demander quel est son statut au regard des dénominations proposées dans le titre de cet exposé. Est-ce du latin d'illettré ou du roman de lettré ? L'orthographe est plutôt correcte ; les formes dans l'ensemble sont également respectées ; il y même quelques archaïsmes comme *canis culum* ou *loqui*. Certaines tournures en revanche relèvent du roman, comme *ad feminam*, avec le sens de "avec" pour la préposition ; *ad equos*, datif prépositionnel ; ou le lexème *senior*, qui a son sens médiéval. La structuration est donc souple, alliant archaïsmes et modernismes, le caractère latin étant peut-être tout de même maintenu *a minima*. Mais la part hiératique de ce caractère est démentie par l'emploi de cette langue à un niveau franchement utilitaire puisqu'elle est d'abord au service de l'acquisition d'une autre langue qui, elle, n'a aucun statut littéraire à cette date (elle est encore l'objet d'une certaine défiance de la part des intellectuels). Et surtout, les informations qu'elle charrie tombent parfois dans la vulgarité. Voilà donc un "latin" élémentaire écrit en une orthographe plutôt conservatrice (il n'y a pas de graphies romanes) au service de la communication la plus immédiate dans l'Empire. On conclura sans trop forcer que ce latin de lettré, au service d'une autre langue à peine lettrée, conflue avec la langue romane (la langue "vulgaire", comme il se dit couramment). Ce document paraît lui aussi exemplaire pour concourir au refus de la dichotomie diglossique. Une telle écriture et un tel langage ne correspondent ni au *HL* ni au *LL* des tenants du dualisme.

On regardera à présent un échantillon de niveau 3 (en somme, une *latinitas minor*. En 802 un capitulaire prescrit qu'un serment de fidélité personnel fût prêté par les grands à l'empereur. La

formule qui devait être prononcée à haute voix nous en est parvenue :

Ego fidelis...sum sicut homo per dicitum debet esse domino suo, ad suum regnum et ad suum rectum. Et illud sacramentum quod iuratum habeo custodiam et custodire uolo, in quantum ego scio et intelligo ab isto die in antea, sic me adiuvat Deus qui coelum et terram creauit et ista sanctorum patrocinia... [MGH, *Capitularia aevi Karolini I*, n° 34, c. 39].

Ce document a été abondamment commenté du point de vue juridique et institutionnel [MAGNOU-NORTIER, 1969]. Il répond à trois exigences partiellement contradictoires : il doit signifier sa légitimité juridique et à ce titre il est rédigé en orthographe latine ; il doit mettre en jeu la solennité langagière de l'engagement et à ce titre sa syntaxe prend une certaine ampleur ; il doit être parfaitement contraignant et donc intelligible et à ce titre son phrasé est plus du protofrançais que du latin, même tardif. Qu'il s'agisse d'un état très ancien du français apparaîtra mieux si l'on compare sa structure à celle des serments de Strasbourg. Un commentaire linguistique détaillé serait trop long. Je soulignerai seulement d'abord que l'ordre des mots est le même en *romanitas maior*. Ensuite on rencontre peu de traits qui relèvent de la morphologie latine : un datif synthétique, *domino suo*, mais dont on sait qu'il passera comme CRIP- en AFC, à la condition qu'il s'agisse d'un humain. Quand, aussitôt après, les datifs sont des inanimés, la préposition, requise aussi en AFC, apparaît, *ad suum regnum et ad suum rectum* (l'emploi de l'ajectif possessif est également roman). On notera la présence d'un passé analytique, *quod iuratum habeo*, qui était requis pour assurer la valeur résultative du procès. Il n'y a en fait qu'un seul morphème clairement non roman, le futur *custodiam*. Ce dernier était certainement étranger aux compétences langagières de la plupart des grands. Comme le rédacteur n'a pas osé introduire la forme romane, *salherai*, il l'a redoublé par une périphrase, *custodire uolo*, qui avec toutes ses variantes figurait dans de nombreux textes juridiques mérovingiens (*custodire uolo, debeo, possum...*) [STOTZ, *Handbuch*, t. 4]. Ce type d'énoncé redondant est fréquent dans des documents où il s'agit de réussir une véritable prise de corps langagière à destination de participants qui n'avaient qu'un vernis de culture écrite juridique, mais pour lesquels la participation active par le biais d'une récitation publique était essentielles [BOUGARD, 1995, p. 20].

Les diplômes originaux des premiers carolingiens offrent également de très nombreux exemples de textes où la langue, fluctuant beaucoup, porte enchâssés en elles des passages au style semi-direct qui, parce qu'ils reproduisent des interventions directes de quelque membre de l'élite en reproduisent l'oralité :

VNDE PRAEDICTUS GERARDUS COMES DEDIT IN RESPONDIS, quod ipsum teloneum aliter non contendebat nisi quomodo antecessores illius qui comites fuerunt ante illum, ita ipsum ad suam partem retinebat. [CLA, t. 15, doc. 600] (Il s'agit d'un procès engagé par l'abbaye de saint Denis en 759 devant le roi Pépin pour récupérer les taxes de la foire détournées par le comte de Paris).

A part le segment initial marqué en petites capitales, l'énoncé est en acrolecte non plus latin, mais roman. Etablir clairement la présence massive des fluctuations latin/ roman dans ces documents relève d'autres travaux [BANNIARD, 2007]. Ces fluctuations à l'intérieur même d'un document censément achevées de montrer que l'accès de l'oralité romane au monde "discursif" de l'écrit est assuré bien avant 842 (en faisant bien entendu abstraction de l'adéquation graphie/phonie).

Les niveaux 4 et 5 relèvent de la connaissance commune : ils sont reconnus comme tels depuis longtemps. Toutefois, des analyses plus fines permettraient de détecter aussi des fluctuations moins fortes et moins étendues, mais non dénuées de signification sociolinguistique.

4] ROMAN DES LETTRES

L'illustration sur échantillons peut s'arrêter ici, pour insister sur la complexité de la situation langagière des VIII^e-IX^e siècles. Il n'y a pas de dichotomie franche écrit (latin) / oral roman. En fait, la parole romane est présente non seulement de manière insaisissable sur la bouche des locuteurs, mais aussi de manière tout à fait saisissable sous la plume des rédacteurs, pour peu que l'on se

refuse à borner l'émergence de la langue romane au phénomène de la réduction de l'écart graphie/phonie [BANNIARD, 2003a]. Cela revient à poser que le latin des illettrés et le roman des lettrés sont en interférence bien plus fréquente que ne le laisserait croire une présentation dualiste. Cela signifie qu'il ne faut pas non plus s'emprisonner dans la terminologie des intellectuels de l'époque, elle-même quelque peu réductrice (bon latin / mauvais latin). En effet, leur pratique langagière déploie une gamme de fluctuations qui déborde largement cette opposition. Enfin, il existe aussi des raisons intrinsèquement linguistiques à l'adoption d'un modèle plus complexe. Le protofrançais émergent charriait en lui encore bien des formes, des mots, des tournures provenant du latin (même classique), si l'on fait abstraction de la prononciation). L'emploi de tournures remontant aux VI^e/VII^e siècles (et appelées à disparaître disons un siècle plus tard) marquait le niveau de langue d'un label plus élevé. Tout dépendait ensuite de la proportion des traits anciens dans les énoncés. A ce moment, la variation des niveaux rejoignait la variation stylistique et ses effets pragmatiques. Du coup, le roman accède à l'écriture, comme la latin accède à l'oralité. Une vaste zone interférentielle continue d'exister.

Cette représentation est également valide pour les textes écrits directement en *scripta* romane, à condition d'en inverser les termes : le roman des lettrés est tout à fait capable de parcourir des niveaux de langue de plus en plus élevés, depuis le niveau des serments, donations, testaments, fragments d'homélies, jusqu'au niveau supérieur des monuments littéraires. Le fait qu'il y ait une certaine répartition de la langue employée selon les genres ne justifie pas une description dualiste (de type diglossique) de la situation sociolinguistique des X^e-XII^e siècles, alors que ceci est encore retenu par une partie des chercheurs comme modèle interprétatif [GREVIN, 2005]. Cet aspect, pourtant important, ne sera que brièvement abordé, faute de temps. Mais il est essentiel de comprendre ses enjeux parce qu'il est la face inverse complémentaire des considérations précédentes.

Une nouvelle fois, deux ordres d'arguments du même type que pour le latin carolingien invalident toute schématisation binaire. Le premier, purement linguistique, est qu'il n'y a aucune

raison que le roman ne soit pas capable de parcourir les mêmes échelles de complexité que le latin. La présentation récurrente dans les travaux de linguistique diachronique des causes du passage du latin au roman comme un procès de simplification pèse lourdement sur ce type d'erreur épistémologique. Le second relève de la conscience langagière des intellectuels médiévaux. Trop souvent notre terminologie ne sait pas être neutre [BANNIARD, 2005c]. Nous opposons le latin au "vulgaire" (ou au "vernaculaire") avec toutes les connotations qu'induit ce terme, surtout en français. Cette terminologie enracine l'idée ancienne (mais fausse) que c'est le latin... vulgaire qui a donné naissance aux langues...vulgaires. Or, au lieu d'être un métalangage, ce type de dénomination décalque celle des intellectuels cléricaux du Moyen Age qui, effectivement, cultivent leur différence et leur supériorité [BORST, 1957-1958 ; LENTNER, 1963]. Le latin symbolise tellement leur privilège culturel qu'il arrive que des moines réchignent à entendre une prédication en français alors même qu'ils peinent à comprendre le latin : *Ita dicunt quidam scioli in claustro et reputant sibi fieri dedecus si predicetur gallice in suis conuentibus, sed illa praedicatio quam uolunt non est utilis, quia non bene intelligitur...* : [BERIOU, 1998, p. 238, n. 75]. En revanche, les auteurs de textes laïques littéraires caractérisent leur propre langue avec un vocabulaire bien plus neutre, dont les mots les plus fréquents sont *roman* et *latin* (avec de nombreuses variantes graphiques) [KRAMER, 1998]. Nous n'avons aucune raison aujourd'hui de ne pas respecter la manière dont ils désignent la langue dans laquelle ils composent, car les connotations dépréciatives en sont le plus souvent absentes. A lire de près les déclarations de certains grands textes fondateurs de la littérature tant d'oïl que d'oc, on se rend vite compte que l'inégalité supposée entre le "latin" et le "vulgaire" est fortement contestée : la *translatio studii* des temps anciens aux temps...modernes se fait aussi sous le signe d'une conquête symbolique de l'égalité (sinon de la supériorité) créative des nouvelles langues [BANNIARD, *Autorités*, 2006 ; HAUG, 1997] . Ce qui nous empêche de discerner cette réalité est notre asservissement tant aux présentations cléricales du haut Moyen Age qu'aux routines de nos histoires de la langue et de la culture. La montée des nouvelles élites féodales, puissantes et à la recherche de leur propre légitimité historique, disons d'une image positive de leur identité [POLY-BOURNAZEL, 2004], a libéré la place pour un espace langagier non latin et non vulgaire [BANNIARD, 2003b]. Les mentalités de l'aristocratie féodale y sont prêtes.

Un de nos plus anciens textes de langue d'oc, *La cançon de santa fe* [HÖPFFNER, 1926], après un préambule de type plutôt hagiographique [I, 1-11], poursuit par une déclaration contraire aux usages des anciennes *Vitae*. En effet, au lieu de reprendre le *topos* de l'humilité stylistique, et d'insister sur l'identité entre vérité religieuse et simplicité langagière, elle s'engage dans une fière (et un peu énigmatique pour nous) déclaration d'art poétique [II, 14-22] : *Cançon audi q'es bella 'n tresca, // Que fo de razon espanesca ; // No fu de paraula grezesca // Ne de lenga serraçinesca. // Dolç et suaus es plus que bresca // E plus que nulç pimentç q'om mesca. // Qui ben la diç a lei francesca, // Cuiç me qe sos granç pros l'en cresca // E q'en est segle l'en paresca*. "Ecoute une chanson qui est belle [en composition ??] et qui provient d'un [genre ??] d'Espagne. Elle n'est ni en parole grecque, ni en langue sarrasine. Elle est douce et suave plus qu'un rayon de miel et plus qu'aucun vin mélangé de miel. Celui qui la récitera correctement à la manière française, je crois qu'il en tirera grand profit et la gloire en ce siècle".

La traduction proposée comporte des incertitudes que la recherche n'a pu entièrement lever [DELBOUILLE, 1966]. Mais précisément, la difficulté du vocabulaire a un peu occulté un élément important : la langue et le style que l'auteur met en oeuvre sont consciemment revendiqués comme de tout premier rang. Les adjectifs *dolç'* et *suaus* qui les qualifient appartiennent à la tradition de la rhétorique et de la poésie latines (*dulcis, suavis*). En outre, cette langue est mise sur le même plan que les deux autres langues de prestige que sont vers l'an Mil le grec et l'arabe. Même si le sens de *a lei francesca* fait difficulté, il appert que l'oeuvre proposée revendique un niveau littéraire élevé sans complexe excessif par rapport à la langue du récit source. Ce dernier était évidemment en latin. Mais si l'on fait attention à la présentation de cette source, on peut détecter un soupçon d'ennui (un peu dédaigneux) de la part de l'auteur : *Legir audi soç eiss un pin // Del vell temps un libre latin ; // Tot l'escoltei tro a la fin : // Hanc non fo senç q'el non.l declin*. "J'ai entendu lire directement sous un pin un livre latin de l'Antiquité. Je l'ai écouté intégralement. Il n'y a eu aucun énoncé que je n'aie pas saisi". L'auteur prend la précaution de donner le label d'authenticité à son propre poème, mais le ton employé suggère un certain *taedium*. Le livre est vieux (donc véridique), mais aussi précisément

désuet. On est loin de la déclaration impressionnante du premier et célèbre vers de l'*Alexis* (*Bon fu li siecles al temps ancienor*). Le petit résumé qui suit ce préambule traite assez cavalièrement le récit latin (I, v. 5-13). C'est alors que commence la déclaration enthousiaste du poète sur son art poétique. En rapprochant les deux passages, on achèvera de se convaincre que le récit latin était plutôt dévalorisé et le récit occitan fortement valorisé d'un point de vue précisément langagier et littéraire. En somme, l'auteur roman s'exprime avec la même exigence un peu hautaine que certains des auteurs carolingiens attelés à magnifier les exploits de leurs saints en réécrivant de vieilles vies, composées en latin mérovingien, en un latin dont la splendeur rhétorique efface le côté miséreux et ennuyeux des premières rédactions [GOULET-HEINZELMANN, 2003].

5] MODELISATION EN ZONES INTERFERENTIELLES

Ainsi le latin et le roman, loin d'appartenir à des espaces langagiers clivés s'inscrivent dans un *continuum*. Ce continuum n'est bâti en mailles ni régulières, ni égales, mais est en fait formé de zones plus ou moins denses et plus ou moins contiguës. Il correspond à un modèle beaucoup plus complexe que ne le donnent à penser les descriptions de type dualiste qui encombrant les représentations actuelles, implicites ou explicites, de l'époque carolingienne et du premier âge féodal en France. Parler de latin des illettrés est justifié parce que, contrairement à une opinion trop répandue, la *romana lingua rustica* est largement présente dans les écrits carolingiens, même sous un vêtement latinisant. D'un autre côté, l'expression "roman des lettrés" n'est pas non plus, contrairement aux apparences, un oxymore. Dans la conscience des auteurs (même inconnus), la langue de la poésie d'oc ou d'oïl revendique l'égalité en valeur avec la langue latine sous ses formes les plus recherchées. Cette conquête est attestée ailleurs en Europe. Dès le IX^e siècle, Ottfried de Wissembourg revendiquait le droit pour son idiome barbare (ce sont ses propres termes) de se grammaticaliser et de se poétiser à l'égal des modèles latins [BANNIARD, 2003b].

Le sens général de cette contribution aura donc été d'enrichir la modélisations de la

situation langagière pendant la période considérée. A bien y réfléchir, il ne s'agit ni plus ni moins que de faire sortir cette période de la sorte d'exception linguistique dont elle bénéficie sans vraie raison scientifique pour la faire entrer dans des modélisations communes et banales comme nous les ont apportées les travaux de linguistique et de dialectologie, rurale ou urbaine [LABOV, 1976, 1978]. Evidemment cela rend les questions plus complexes, mais il y a de bonnes chances pour que ce qui est plus compliqué soit plus vrai [STEWART, 1994].

Fornex 31 10 2006

Explicit feliciter .

6] ABBREVIATIONS/ TERMINOLOGIE

CRIP- : Cas Régime Indirect Non Prépositionnel (AFC)

HL : *High Level* (niveau éduqué)

LL : *Low Level* (niveau spontané)

LPC : Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]

LPT : Latin Parlé Tardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1 : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT «impérial»)

LPT2 : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT «mérovingien» en Gaule ; «wisigothique» en Espagne ; «lombard» en Italie).

PR : Protoroman (VIII^e s.) (Ce terme désigne l'ensemble des langues romanes émergentes).

PF : Protofrançais (VIII^e s.). (Ce terme désigne le plus ancien français lorsqu'il est encore écrit en orthographe latinisante).

POC : Protooccitan (VIII^e s.). (Même définition).

ZT1 : Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1).

ZT2 : Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2).

ZT3 : Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR).

AFC : Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e s.). (A partir du moment où le protoroman d'oïl est

écrit en *scripta* romane).

7] RÉFÉRENCES

ALTHOFF G., 2005, *Herrschaftsausübung durch symbolisches Handeln oder : Möglichkeiten und Grenzen der Herrschaft durch Zeichen*, in *Communicare e significare nell'alto medioevo, Settimana 52*, Spolète, p. 367-391.

AVALLE D'AS, 2002, *La doppia verità. Fenomenologia ecclotica e lingua litteraria del medio evo romanzo*, Florence.

ATSMA H., VEZIN J., 1981, 1982, in BRUCKNER A., MARICHAL R. (éd.), *CLA, Fac-Simile edition of the Latin Charters prior to the ninth Century*, t. XIII, *France I*, Zurich, 1981 ; t. XIV, *France II*, Zurich, 1982.

BANNIARD M., *Théorie et pratique de la langue et du style chez Alcuin : rusticité feinte et rusticité masquée*, in *Francia*, t. 13, 1986, p. 579-601.

---, 1992, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992.

---, 1998a, *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, p. 131-153.

---, 1998b, *Variations langagières et communication dans la prédication d'Augustin.*, in G. MADEC (éd.), *Augustin prédicateur (395-411)*, Paris, 1998, p. 73-93.

---, 2001, *Changement de langue et changement de phase (VII^e/ VIII^e s.) en Occident Latin*, in CL. MOUSSY (éd.), *Actes du X^e congrès de linguistique latine (Paris, 1999)*, Louvain-Paris, p. 1021-1031.

---, 2002a *La réception des carmina auliques : niveaux de latinité et niveaux de réception à la fin du VIII^e siècle.*, in J. JARNUT (éd.), *Am Vorabend der Kaiserkrönung*, Berlin, p. 35-49.

---, 2002b, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ? (Paris, Janvier 2001)*, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, Louvain-Paris, p. 47-64.

---, 2003a, *Changements dans le degré de cohérence graphie/ langage : De la notation du phrasé à la notation de la phonie (VIII^e-XI^e siècle*, in *Medioevo Romanzo*, t. 27, p. 178-199.

- , 2003b, *Latinophones, romanophones, germanophones : interactions identitaires et construction langagière (VIII^e-X^e siècle)*, in *Médiévales*, t. 45, p. 25-42.
- , 2005a, *Niveaux de langue et communication latinophone*, in *Settimana LII : Comunicare e significare nell'alto medioevo*, Spolète, p. 155-208.
- , 2005b, *L'ancien français, mémoire du latin*, in SOUTET O. (éd.), *Mélanges Cl. Thomasset*, Paris, p. 21-36.
- , 2005c, *Questions de métalangage en linguistique diachronique*, in DAGNAC A. & ALII (éd.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions (Mélanges C. Molinier)*, Bern, p. 1-17.
- , 2006, *Les Autorités grammaticales, entrave ou adjuvant aux émergences langagières (VIII^e-XII^e siècle) ?* in P. PAYEN (éd.), *"Les autorités". Dynamiques et mutations d'une figure de référence à l'Antiquité*, Paris, p. 283-296 (sous presse).
- , 2007, *Les textes mérovingiens hagiographiques et la romana lingua rustica*, in HEINZELMANN M., GOULET M., DOLBEAU F. (éd.), *Les réécritures hagiographiques. Atelier III, L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, à paraître, in *Beihfte zur Francia*, 25 p.
- B. BISCHOFF, *Anecdota nouissima, Texte des vierten bis sechszehnten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1984.
- BERIOU N., 1998, *L'avènement des maîtres de la parole. La prédication à Paris au XIII^e siècle*, 2 vol., Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE CL., 2000, *Approches de la langue parlée en français*, Paris.
- BORST A., 1957, 1958, *Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, t. 1, Stuttgart, 1957 ; t. 2, *ib.*, 1958.
- BOUGARD F., 1995, *La justice dans le royaume d'Italie. De la fin du VIII^e au début du XI^e siècle*, Rome.
- DELBOUILLE M., 1966, *Interprétation du prologue de la "Chanson de sainte Foy d'Agen"*, in *Mélanges LN d'Olver*, Barcelone, p. 139-156.
- VAN DEYCK R., SORNICOLA R., KABATEK J. (éd.), 2005, *La variabilité en langue*, t. 2, *Les quatre variations*, Gand.
- GODDING R., 2001, *Prêtres en Gaule mérovingienne*, Bruxelles.
- FONTAINE J., 1981, *De la pluralité à l'unité dans le «latin carolingien» ?*, in *Settimana 27*, Spolète, p. 765-818.
- GEARY P., 1989, *Naissance de la France. Le monde mérovingien*, Paris.
- GREVIN B., 2005, *L'historien face au problème des contacts entre latin et langues vulgaires au Bas Moyen Age*

- (XII^e-XV^e siècle). *Espace ouvert à la recherche. L'exemple de l'application de la notion de diglossie*, in GREVIN B. (éd.), 2005, *La résistible ascension des vulgaires. Contacts entre latins et langues vulgaires au bas Moyen Age. Problèmes pour l'historien*, in *MEFR, MA*, t. 117/2, p. 447-469.
- HÄGERMANN D., HAUBRICHS W., JARNUT J., 2004, *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühen Mittelalter*, (Ergänzungsbände zum Reallexikon des Germanischen Altertumskunde, t. 41).
- HAROUEL JL, BARBEY J., BOURNAZEL E., THIBAUT-PAYEN J., 2006, *Histoire des institutions de l'époque franque à la Révolution* (11^e éd.), Paris.
- HAUBRICHS W., PFISTER M., 1989, "In Francia fui". *Studien zu den romanisch-germanischen Interferenzen und zur Grundsprache der ahdhochdeutschen 'Pariser (Aldutschen) Gespräche*, in *Akademie der Wissenschaft und der Literatur*, Stuttgart.
- HAUBRICHS W., 1995, *Geschichte der deutschen Literatur von den Anfängen bis zum Beginn der Neuzeit*, t. I/1, *Die anfänge : Versuche volkssprachiger Schriftlichkeit im frühen Mittelalter*, Tübingen.
- GODMAN P., JARNUT J., JOHANEK P. (éd.), 2002, *Am Vorabend der Kaiser Krönung. Das Epos 'Karolus Magnus et Leo papa' und der Papstbesuch in Paderborn 799*, Berlin.
- GOULET M., HEINZELMANN M. (éd.), 2003, *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, *Beihfte der Francia*, t. 58.
- HAUG W., 1997, *Vernacular Literary Theory in the Middle Ages, The German Tradition, 800-1300, in its European Context*, Cambridge.
- HÖPFNER E., 1926, *La chanson de sainte Foy. Fac-similé du manuscrit et texte critique. Introduction et commentaire philologiques*, t. 1, Gap-Paris.
- KOCH P., OESTERREICHER W., 2001, *Langage parlé et langage écrit*, in *LRL*, t. 1, 2, p. 584-627.
- KRAMER J., 1998, *Die Sprachbezeichnungen Latinus und Romanus im Lateinischen und Romanischen*, Berlin.
- , 1999, *Sind die romanischen Sprachen kriolisiertes Latin ?*, in *ZRPh*, t. 115, 1-19.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris.
- , 1978, *Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, 2 vol., Paris.
- LE JAN R., 1995, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e s.)*. *Essai d'anthropologie sociale*, Paris.
- , 2002, *Der Adel um 800 : Verwandtschaft, Herrschaft, Treue*, in GODMAN P., 2002, *Am Vorabend*, p.

257-268.

LENTNER L., 1963, *Volksprache und Sakralsprache. Geschichte einer Lebensfrage bis zum Ende des Konzils von Trient*, Vienne.

LÜDTKE H., 1964, *Die Entstehung romanischer Schriftsprachen*, in *VR*, t. 23, p. 3-21.

---, 2005, *Der Ursprung der romanischen Sprachen. Eine Geschichte der Sprachlichen Kommunikation*, Kiel.

LUSIGNAN S., 1986, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Montréal.

MAGNOU-NORTIER E., 1969, *Fidélité et féodalité méridionale d'après les serments de fidélité*, in P. BONNASSIE (éd.), *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier âge féodal*, Paris, p. 116-142.

MCKITTERICK R., 1989, *The Carolingians and the written Word*, Cambridge.

---, 1999, *Die karolingische Renovatio. Eine Einführung*, in STIEGEMANN, WEMHOFF, 799, p. 668-685.

MÜLLER R., 2002, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike*, Munich.

OESTERREICHER, W., 2001, *Sprachwandel, Var ietätenwandel, Sprachgeschichte*, in SCHAEFER U., SPIEDEMANN E. (éd.), *Folgen und Folgen von Schriftlichkeit und Mundlichkeit*, Tübingen, p. 217-248.

PITZ M., 2000, *Le superstrat francique dans le Nord-Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique*, in *Now. Revue d'Onomastique*, t. 35-36, p. 69-85.

POLY JP, BOURNAZEL E., 2004, *La mutation féodale (X^e-XII^e s.)*, Paris.

SCHRIEBEN-LANGE B., 2004, *Les hypercorrectisme de la scripturalité*, in VAN DECYK R., 2004, *La variabilité*, p. 157-176.

STELLA F. (éd.), 2000, *Poesia dell'alto medioevo europeo : manoscritti, lingua e musica dei ritmi latini*, Florence.

STIEGEMANN C., WEMHOFF M., 1999, *Kunst und Kultur der Karolingerzeit. Karl der Grosse und Papst Leo in Paderborn*, 2 t. en 3 vol., Mayence.

STEWART I., 1994, *Dieu joue-t-il aux dés ? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris.

P. STOTZ, 1996-2004, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, 5 vol., Munich ; t. 4, *Formenlehre. Syntax. Stylistik*, 1998.

THOMAS H., 1988, *Der Ursprung des Wortes Theodiscus*, in *Histor. Zeitsch.*, t. 247, p. 295-331.

---, 1990, *Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts*, in *Beiträge zur*

Geschichte der Regnum Francorum, t. 22, Sigmarigen, p. 67-95.

VAN DEYCK R., SORNICOLA R., KABATEK J. (éd.), 2004, *La variabilité en langue. Langue écrite et langue parlée dans le passé et dans le présent*, Gand.

---, 2005, *La variabilité en langue. Les quatre variations*, Gand.

VAN UYTFANGHE M., 1976, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, in *Romanica Gandensia*, t. 16, 1976, p. 5-89.

---, 1977, *Latin mérovingien, latin carolingien et scripta romana rustica, rupture ou continuité ?* in *D'une déposition à un couronnement, 476-800*, Bruxelles, p. 65-88.

WARNECKE HJ, 1999, *Sachsische Adelsfamilien in der Karolingerzeit*, in STIEGEMANN, WEMHOFF, 799, p. 348-355.

WRIGHT R., 1982, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool.

---, 2003, *La période de transition de la 'lingua romana' et du français*, in *Médiévales*, t. 45, p. 11-23.